

### Publication des dix plus hautes rémunérations

Publication des dix plus hautes rémunérations Conformément à l'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de la transformation de la fonction publique, la Communauté de Communes du Genevois publie la somme des 10 rémunérations les plus élevées de ses agents pour chaque année depuis 2018 :

SIREN	Dénomination	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois
247400690	Communauté de Communes du Genevois	2023	528 951,78	6	4	120
247400690	Communauté de Communes du Genevois	2022	518 370,01	7	3	116
247400690	Communauté de Communes du Genevois	2021	536 920,01	6	4	120
247400690	Communauté de Communes du Genevois	2020	485 347,41	6	4	118
247400690	Communauté de Communes du Genevois	2019	479 224,21	7	3	120
247400690	Communauté de Communes du Genevois	2018	496 841,18	7	3	120